



Doie -je me faire remboursée

Par **sabus_old**, le **15/10/2007** à **12:48**

j'ai acheté un appareil photo nikon le 18/07/06 avec une garantie de 2ANS(aucune indication sur la garantie, tampon du magasin sur le ticket de caisse.
aujourd 'hui l'appareil ne fonctionne pas(probleme de bloc optique), le sav du magasin m'envoie u devis de 288e me disant que cette panne est non pris en en charge) Que me conseillez vous?